

1029

Nombre d'établissements publics de santé en France en 2018<sup>1)</sup>, dont:

31

centres hospitaliers régionaux/universitaires (CHR/CHU)

558

centres hospitaliers (CH)

92

centres hospitaliers spécialisés (CHS)

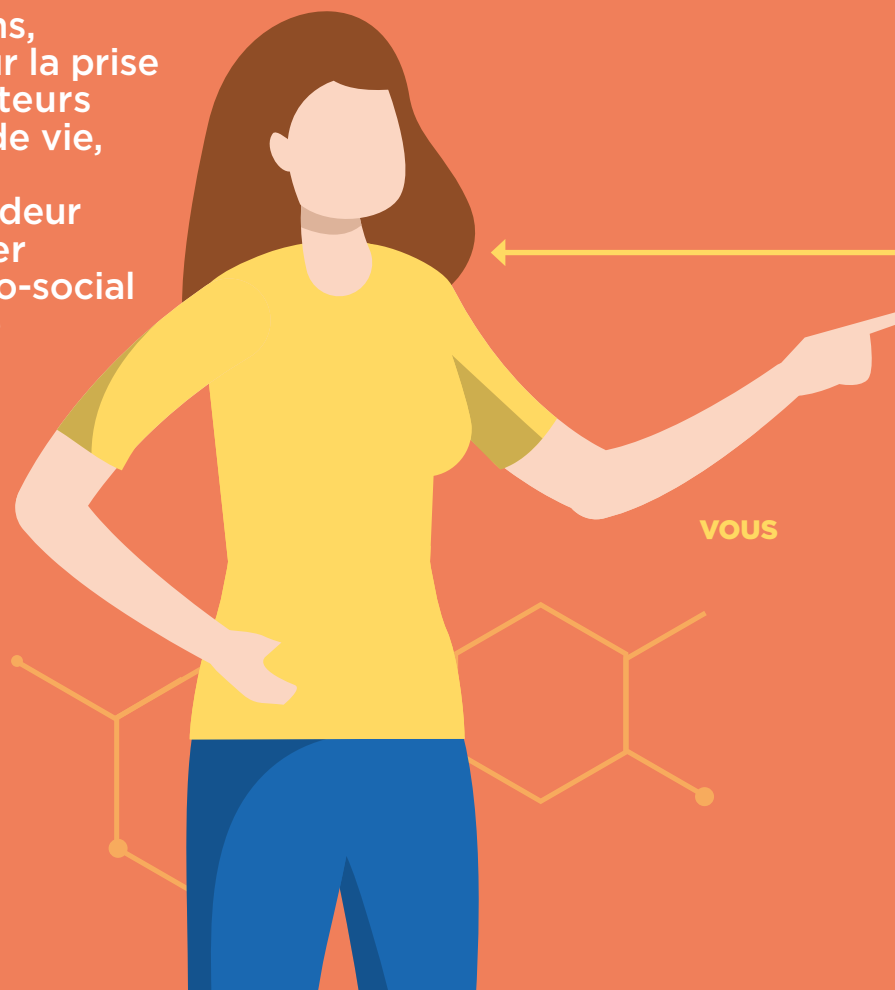
348

hôpitaux locaux (HL)

1) Direction générale de l'offre de soins (DGOS), 2018.

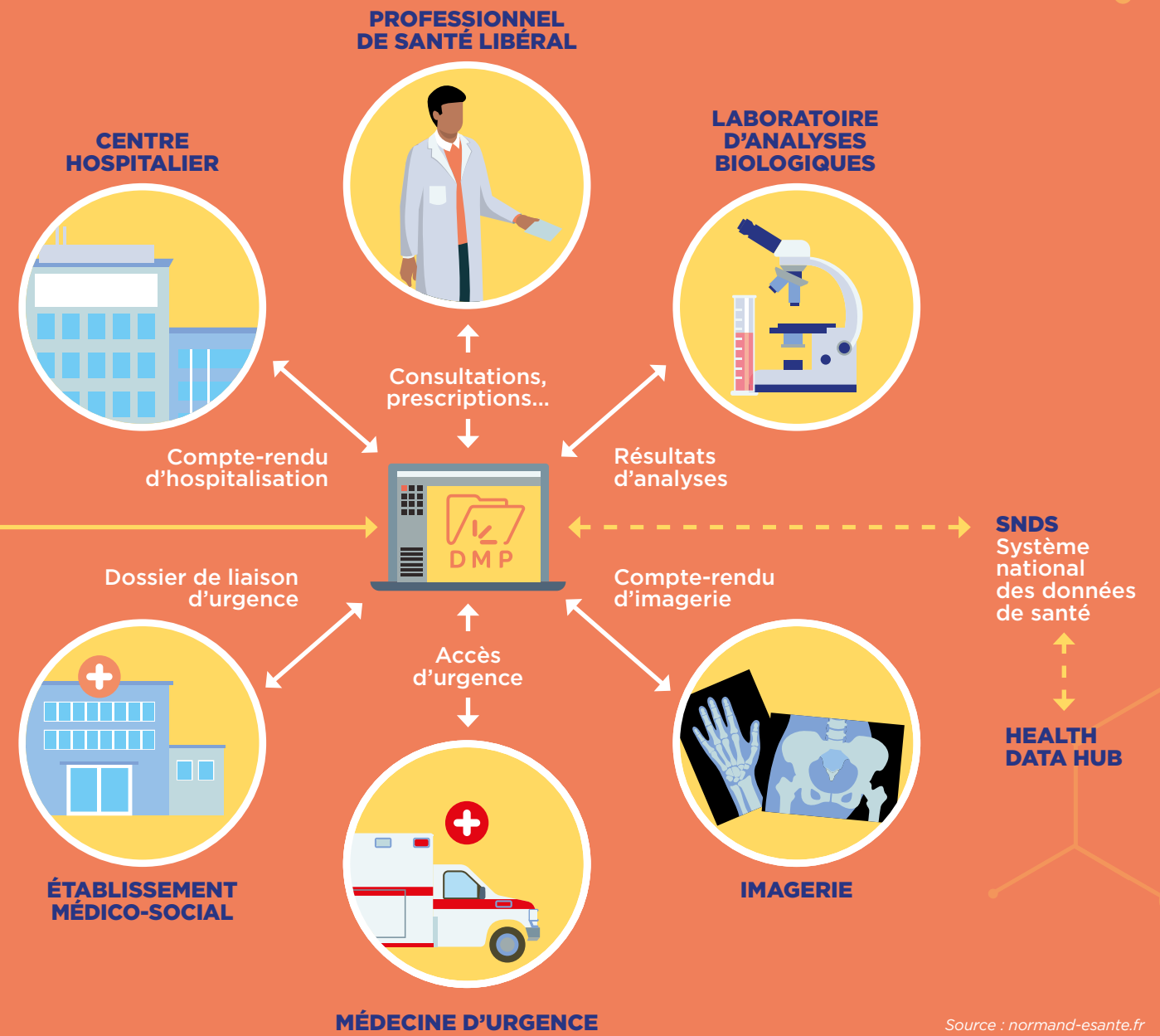
# Vers une organisation des soins plus efficiente ?

Demain, en France, l'organisation des soins, et plus largement de la santé, reposera sur la prise en compte, pour chaque patient, de facteurs déterminants comme l'hygiène, le mode de vie, l'éducation, le milieu professionnel et l'environnement. Une évolution en profondeur de notre système de santé devra s'opérer pour réunir prévention, soins, suivi médico-social voire social autour des patients. Destiné à favoriser la collaboration entre les professionnels de santé, le dossier médical partagé (DMP) est un ingrédient clé de cette évolution.



## LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP), UN OUTIL CLÉ POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

Géré avec et pour les patients, ce « super dossier médical » placera ces derniers au centre de leur prise en charge. Ce ne sera plus à eux de s'adapter au système de santé, mais au système de s'organiser pour répondre à leurs besoins.



Source : normand-esante.fr